

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
USL BLONAY
Jeudi 25 avril 2002 Aula 19 h 30 Procès verbal**

Ordre du jour

- 1) BIENVENUE et liste de présence
 - 2) LECTURE DU RÉSUMÉ du PV DE L'AG 2001
(sur le site internet, en entier, sous "comité")
 - 3) RAPPORTS STATUTAIRES
 - 3.1. du caissier
 - 3.2. des vérificateurs des comptes
 - 3.3. des responsables de la vaisselle et du matériel
 - 3.4 du président sur l'activité 2001/02
 - 3.5 APPROBATION DES DIFFÉRENTS RAPPORTS
 - 4) ÉLECTIONS STATUTAIRES
 - 5) DÉMISSION - ADMISSION :
 - 6) 6.1 BUDGET USL & COTISATIONS
6.2 ÉTUDE ET FIXATIONS DES PRIX UNIFIES DE L'USL
 - 7) COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT et DU MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
 - 7.1 1er août à St-Légier
 - 7.2 Tableau d'honneur
 - 7.3 Grande Salle de Cojonnex
 - 7.4 Calendrier des manifestations 2002 et pour l'année **2003**
 - 7.5 Vaisselle et matériel
 - 7.6 Service conciergerie
 - 7.7 Jubilés en 2002 et manifestations diverses
 - 7.8 ...FETES de BLONAY....
 - 7.9 Parole au Municipal délégué
 - 7.10 Divers
 - 8) DIVERS - PROPOSITIONS INDIVIDUELLES
- Début de séance 19 h 34

1) BIENVENUE & LISTE DE PRÉSENCE :

Selon les statuts, l'AG doit être convoquée un mois à l'avance et doit avoir lieu en avril. La date a été communiquée en décembre et la convocation a suivi au mois de mars. Les deux points des statuts ont été respectés et le président déclare valable et ouverte la séance.

Nombre de participants : 32

Sociétés USL présentes 13. Boule ferrée, SCB, SMB, Sinanju, Arc-en-Ciel, Yodleurs, AFA, FSG, Amis du tir, Diablotins, Echo des Pléiades,

Excusées : Sports et loisirs canins- ABBAYES - LA CLE des CHANTS - SDBP - CTT

Non-excusées : Badminton, Para Delta Club

Présents non-USL : ACB, Gymn du 3e âge, Jeunesse et musique,USAL St-Légier

Excusés non-USL : -

Excusés comité USL : Etienne Mamin - machiniste occupé ce soir pour la répétition de la soirée de la Clé des Chants !

Le président relève la présence de :

Mme P. Siegler, nouvelle Municipale-déléguée
Monsieur Jean-Pierre Nicolet, représentant la Presse .
Mme Jeanmonod. pour l'USAL de St-Légier réactivée

Comme l'an passé, chaque société USL reçoit un petit carton de vote, il semble en effet plus judicieux de donner ainsi une voix par société USL, bien que, les élections, adoptions de rapports puissent se faire par applaudissements. C'est également un simple contrôle de présence des sociétés USL !

Le président ouvre la discussion sur l'acceptation de l'ordre du jour avec la petite modification du point 7.8 qui était blanc et qui maintenant s'appelle ...FETES DE BLONAY...

L'ordre du jour accepté et sera donc suivi.

2) LECTURE DU PV DE L'AG 2000

Résumé par Alexandre Nicolet :

Début de séance à 19h34. Nombre de participants : 33. Sociétés USL présentes 11, excusées 5, non-excuses 2

Après lecture du PV de l'AG 2000, Alexandre Nicolet présente la comptabilité de l'exercice 2000/2001 présentant une perte de 428.34. La Boule ferrée et Sports et loisirs canins ont procédé à la vérification des comptes. La responsable du matériel et le machiniste n'ont rien de particulier à signaler.

Le président passe alors en revue l'année 2000 qui fut marquée par le 75e anniversaire de la SDBP (et les premiers circuits des délices d'alpage) le 25e anniversaire du Basket.

Il y eut également un mois de juin particulièrement chargé avec la cantonale des accordéonistes, la fête de la baronnie de Saint-Légier et les Fêtes de Blonay.

D'autre part, les écoles ont été actives par la création d'un spectacle original (Lili Moutarde) avec plus de deux cents enfants.

D'autre part, le site internet de l'USL est désormais hébergé par Blonay.ch.

Les différents rapports sont acceptés par applaudissements.

Les élections statutaires reconduisent Patrick Golaz comme président, Alexandre Nicolet, secrétaire-caissier, Claudine Buri, responsable matériel, Etienne Mamin, machiniste, Marie Laurion remplacera Eric Glauser et Claude Moura représentera le ski-club.

L'assemblée accepte la candidature de la Clé des Chants comme nouvelle société.

Pas de questions ou de remarques sur le budget et sur les prix unifiés de l'USL.

Diverses communications sont alors faites (1er août, tableau d'honneur, Cojonnex, calendrier,...). Les Diablotins annoncent leur cinquantenaire. Quelques membres prennent la parole (Bicentenaire du canton de Vaud, demande de patente, salle de sociétés, ...)

3) RAPPORTS STATUTAIRES

3.1. **Rapport** du caissier:

Le compte de Pertes et Profits ainsi que le budget 2001-2002 sont présentés à l'écran et commentés par le caissier :

Satisfaction de présenter un bénéfice se montant à 243.06. Le budget et les comptes sont comparés : Au titre des cotisations, peu de dons de la part des sociétés non-USL (un seul don !) dès lors moins de produits que prévu. Le bilan présente un poste informatique trop élevé qui sera amorti sur le prochain exercice. La nouvelle fortune s'élèvera à 10'813.20.

3.2. Vérificateurs des comptes

La FSG et le CTT ont procédé à la vérification des comptes, lecture par Monsieur Jean-Marc Guex.

Ils proposent que les comptes soient acceptés et remercient le caissier pour son excellent travail. Ils relèvent qu'il est inutile de garder au Bilan des sommes de matériel et qu'il faudrait l'amortir -> ce qui est prévu pour le prochain exercice. L'ACCEPTATION et non la **décharge** aura lieu à la fin des rapports comme spécifié sur l'ordre du jour.

Pas de remarques

3.3. **Rapport** de la Responsable du matériel

Rien à signaler si ce n'est que l'annonce du matériel doit être faite impérativement au moins une semaine avant ! Elle se fera aider si besoin est par Mme Fischer, vu son travail à plein-temps !

Une liste du matériel mis à disposition par l'USL est à disposition des sociétés désirant louer du matériel à l'USL par la responsable.

La responsable annonce sa démission à fin juin pour causes de surcharge.

Rapport du machiniste

Rien à signaler, si ce n'est qu'il n'est pas là ce soir ... et pour cause... c'est une répétition pour une soirée... donc il y est - hier soir c'était un autre spectacle - le soir avant c'était aussi une répétition ... cela devient vraiment lourd ... nous y reviendrons plus tard... mais le système des réservations multiples dans la commune commence vraiment à poser souci !

3.4 **Rapport** du Président sur l'activité 2001/02

“Chers amis,

Fin d'un mandat de... treize ans déjà, merci de me supporter !.

On en vient souvent à me demander : “Encore président ?” Je n'ose pas imaginer

quand je vais arrêter ! Ainsi il y déjà 6 ans que j'ai arrêté la présidence du Badminton...et je reçois toujours du courrier et des téléphones ! Alors après 13 ans de présidence USL ...???

Peut-être devrai-je laisser la place aux nombreux candidats ?, mais en reprenant... je ne m'y accroche pas et cède volontiers ma place, seulement, il y a une telle vie au sein des sociétés que je ne vois pas passer le temps ! Il y a tellement d'activités organisées que c'est toujours un réel plaisir, il y a de belles manifestations, des personnes compétentes pour diriger et animer ces sociétés que c'est un plaisir que d'être présent !

Il y a de nombreuses soirées de représentations pour des spectacles de qualité, englobant tous les âges... et énormément les enfants que c'est vrai, je l'admets, je suis un peu "maso" en voulant consacrer moi aussi du temps et de l'énergie pour donner des coups de main lorsqu'il le faut, pour avoir l'honneur de représenter l'ensemble des sociétés de Blonay ! Et ne l'oublions pas, il y a bien des activités qui débouchent sur une grande participations des enfants qui seront le futur de Blonay et de notre société ! Donc ... je suis encore là ! Je m'en excuse j'ai repris un peu du texte de l'an passé, mais il est tellement d'actualité encore.

Autre chose, avec l'USL, l'entente avec le greffe de la commune est tellement agréable, nous pouvons vraiment collaborer, j'ai pu décharger bien des tâches administratives que c'en est bien plus agréable ! Il y a également le côté informatique avec internet qui est passionnant (cela prend du temps) mais satisfaction il y a ! Merci à M. J-M Guex et son bureau. Et, avec la nouvelle municipalité entrée au début 2002 - le travail avec notre municipale déléguée. fait que c'est encore du plaisir !

Pour le comité, il (plus ou moins restreint) s'est réuni à 2 reprises, (pour le nouveau membre, il ne faudra pas dire que c'est une charge trop lourde !) je relève l'heureuse initiative de placer à tour de rôle une ou deux sociétés au sein de ce comité. J'en profiterai pour remercier Claude Moura pour le SCB qui assumé le rôle adjoint durant deux ans - tout à l'heure!

Mais il faut avouer qu'il n'y a pas vraiment matière à réunir tout le monde, en effet je gère la situation et selon les besoins je prends les contacts nécessaires avec l'un ou l'autre, qu'il s'agisse des comptes, du matériel, de la vaisselle ou de la représentation, j'ai pu à chaque fois qu'il le fallait obtenir l'aide précieuse des membres du comité. Une mention spéciale pour Marie Laurion qui a pu me remplacer bien des fois lors de soirées... On pourrait presque dire que j'effectue un travail de dictateur... ! oui et nonhonnêtement, je prends souvent la décision avec l'un ou l'autre des membres du comité ! afin de ne pas surcharger le nombre de séances !

L'année 2001-02, fut marquée par le 50^e des Diablotins, très active dans Blonay et en faveur des jeunes en formation ! (même si ma non-participation du soir a été remarquée...je m'en suis déjà excusé ... un oubli !?! peut-être un cas "unique" ! Ce fut aussi un premier août ensoleillé - haut en couleurs !

Puis arrivent les soirées annuelles, où tout est magie et féerie. Bravo et merci ! à tous pour ces beaux moments !

Innovation également en fin d'année avec un "grandiose" Téléthon qui aura permis d'envoyer plus 6'000 Frs pour la cause et de faire plaisir à bien du monde. C'était sur les terres de St-Légier.

2002 c'est aussi toujours l'entente entre nos deux communes de Blonay et St-Légier, avec l'USAL de St-Légier dont j'ai assisté à leur AG vendredi dernier, à noter que le A est pour association... Bravo à Frédéric Mamin qui a, avec son comité, remis sur les rails l'USAL. Ce sont aussi de nouveaux membres à la Municipalité et la bonne collaboration continue ainsi.

2002 c'est aussi la suite du site internet hébergé par Blonay.ch avec, entre autres, le calendrier commun à nos deux communes tenu par le Greffe de Blonay et toutes sortes d'archives de plus de 20 ans ! ce sont bien des sociétés présentes elles aussi sur la Grande toile, c'est un nouveau mode de présentation et de partages. Mais il n'y aura pas forcément 2 vitesses entre les branchés et les autres, la convivialité est aussi à l'ordre du jour (avec le papier)!

Le comité USL fonctionne bien ainsi qu'annoncé, une recherche par contre serait à effectuer pour le caissier, Alexandre Nicolet. Il souhaiterait laisser cette activité (la tenue des comptes, c'est un poste vraiment indépendant, qui donne une idée de la réalité des chiffres, de la précision et de l'ordre) donc je lance déjà cet avis, tant moi que lui-même seront disposés à expliquer, commenter et aider toute personne désireuse d'aider la communauté pour ce poste. (Je rappelle que Alexandre se mord toujours les doigts d'avoir accepté ce poste ...tant que je restais président !) Le membre adjoint pour la société, M. Cl. Moura cédera sa place, et je ne crois pas l'avoir trop usé durant ces deux années ! Merci.

BREF, l'USL se porte bien, la santé financière est bonne, et même avec un petit bénéfice, le moral est bon ! Il y a de l'avenir et je vous remercie de votre confiance, j'y ai toujours du plaisir et je terminerai sur ces bonnes paroles.
Merci de votre attention !"

3.5 APPROBATION des différents rapports :

Le président propose à l'AG d'accepter en bloc les rapports du caissier, des responsables matériel et vaisselle et celui du Président. Pour les vérificateurs des comptes l'assemblée ne peut qu'en prendre acte.

L'assemblée accepte les rapports à l'unanimité.

Le président remercie chacun des membres du comité sortant par le don d'un magnum de vin !

4. ÉLECTIONS STATUTAIRES

Alexandre représente Patrick Golaz comme président qui est élu par applaudissements. P. Golaz remercie l'AG de sa confiance

Le président propose comme caissier Alexandre Nicolet qui pour la douzième année continue sa tâche avec en plus la fonction de secrétaire du PV de l'AG, Nous

tâcherons de lui adjoindre un remplaçant... durant cette année !. La responsable du matériel Mme Buri démissionne pour la fin du mois de juin. Sa remplaçante, Mme Fischer sera contactée pour savoir si elle serait d'accord de reprendre le poste de Claudine Buri. Il faut également songer à trouver une remplaçante. Le machiniste Etienne Mamin poursuit sa fonction. Mme Marie Laurion présidente de la Clé des Chants, est aussi d'accord de participer ainsi à la vie USL. Pour la société adjointe, ce sera pour deux ans avec les Diablotins, soit M.Frédéric Dozinel.

Le comité est réélu dans son ensemble par applaudissement.

Selon le tournus prévu sous réserve jusqu'en 2004 ! les vérificateurs des comptes de 2003 seront les sociétés : **Écho des Pléiades et les Yodleurs** .

Le comité 02/03 se compose donc de :

Président Patrick GOLAZ
Membre Marie LAURIONS
Caissier/PV de l'AG Alexandre NICOLET
Sté Membre Frédéric DOZINEL (DIA)
Resp.. Matériel Mme Claudine BURI
Machiniste Etienne MAMIN
Vérif.. cptes ECHO et YODLEURS

5) ADMISSION - DÉMISSION

Aucune demande de démission par contre une demande avait été formulé par oral, il s'agit du CAP mais malgré de nombreux téléphones le président n'a pas pu obtenir de demande écrite.

Pour 2003, on verra. Le but est d'avoir une USL forte, et dès lors, avoir le maximum de sociétés présentes.

Il y a toujours 19 sociétés à l'USL

6. ÉTUDE ET FIXATIONS DES PRIX UNIFIES DE L'USL

6.1 Budget & Cotisations

Le budget est présenté à l'écran et commenté par le président. Un bénéfice de 160.- est prévu.

A remarquer l'amortissement prévu pour le mac, avec son remplacement par une partie de la provision et la vente de ce dernier.

Le président met ce budget en discussion à commencer par les charges.

Pas de questions ni remarques, le budget est accepté par levée de mains.

6.2 Prix unifiés de l'USL

Le président propose la lecture complète des tarifs applicables avec pour rappel qu'il n'y a eu aucune demande de changement.

UN RAPPEL de la LOI de 1984 sur les débits de boissons : une boisson non-alcoolisée doit être au prix inférieur de la boisson alcoolisée la moins chère pour une quantité égale. De plus, comme boisson sans alcool il devrait y avoir une eau minérale - une sucrée - une lactée (style Rivella) .

Le président tient à disposition un résumé de cette application ainsi que les articles 54 et 74 de la loi en question. Il l'a déjà transmis toutes ces dernières années.

Discussion est ouverte sur ce point et sur les prix !

Le président rappelle qu'il peut personnaliser la liste des prix sur demande et dans des délais raisonnables. Mais chaque responsable reçoit cette liste en même temps que le PV de cette assemblée, donc à lui de le garder et de le transmettre. De plus elle se trouve **sur internet** !

7) COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT et COMMUNICATIONS DU MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

7.1. 1er août 2002

Cette année, ce sera à St-Légier, pas encore de programme, mais pourquoi changer ce qui va bien, à savoir : Un repas de midi par les GCA de Blonay et St-légier pour les personnes de plus de 70 ans Après-midi pour les plus jeunes, puis une cantine - une partie officielle avec musique et discours - un feu d'artifice !

La partie musicale sera assurée par les différentes sociétés de musique.

Questions-remarques : Pas de remarques.

7.2 Tableau d'honneur

Date au 31 janvier 2003, 25ème Tableau ! avec la Municipalité on regarde comme point principal, que seule la première place est privilégiée... à moins d'une place exceptionnelle au niveau international ou mondial !

Pour la catégorie "autre" on note ce qui est extraordinaire !

Questions-remarques : Pas de remarques ni de questions.

7.3 Grande salle de Cojonnex

Archi pleine lors de spectacle, on en arrive à regretter qu'elle soit si petite, d'autres fois elle est sous forme de cabaret ce qui est fort agréablebref on l'aime bien, même s'il y a parfois bien trop de soirées qui s'y suivent ... mais c'est aussi une belle preuve de vitalité !

Questions-remarques : Pas de remarques.

7.4 Calendrier des manifestations

Les sociétés vont recevoir celui du printemps 2002. Nous allons revenir à la formule bisannuelle soit au printemps après les 2 AG des USLs et l'autre en automne. Les sociétés ont reçu en début d'année un courrier du greffe de Blonay, c'est lui qui gère tout cet agenda sur internet. donc à vous de lui transmettre au plus vite vos dates et DE RÉSERVER en même temps les salles ! Pour rappel, seule la réservation des salles auprès de la commune est officielle. Ces réservations se font environ 18 mois à l'avance ! Donc pour décembre 2003 tout devrait (au conditionnel) déjà être réservé ! Vous savez que Blonay devient très prisé ! et que les dates fixes ne sont pas toujours respectées et qu'on ne peut pas prévoir si oui ou non vous la prendrez ! DONC un peu de responsabilité, et d'avance dans votre travail, et tout ira pour le mieux ! Pour les non-branchés, un simple coup de fil à la commune ou au président - et vous aurez le renseignement demandé. Par contre le président gère toujours les adresses des sociétés ! De plus, aux sociétés d'être vigilantes pour la prise de note des dates importantes... style AG USL, Tableau d'honneur... etc. c'est en général 12 mois à l'avance ! St-Légier a sa Grande Salle, elle a de beaux locaux qui peuvent aussi servir nos intérêts communs.

Questions-remarques : Pas de questions ni de remarques.

7.5 Matériel et vaisselle

L'USL a la charge de la vaisselle de Cojonnex, soit de s'en occuper, de facturer la casse. La location et le forfait de contrôle sont pour l'USL. Par contre, du fait de la gratuité à toutes les sociétés, le montant des produits est en baisse, mais ce n'est que justice ! Par contre, bien des fois Claudine Buri a dû effectuer des re-lavages... ce qui n'est pas normal !

Pour la vaisselle de Cojonnex - nous pouvons mentionner qu'elle sera unifiée avec celle de l'Ancien Stand - puis Picson - et complétée de manière suffisante par la commune.

Pour le Mac, il rend d'incalculables services, le président a investi personnellement dans ADSL vu les nombreuses remises à jour des sites ! Un achat est prévu pour le remplacement afin d'avoir toujours du matériel performant, donc les heures passées devant devraient diminuer ...quoique....!

Questions-remarques :

7.6 Service conciergerie

Rappel, Monsieur Roland Morier est responsable de ce service pour l'ensemble de

la Commune. Ceci pour centraliser les achats et demandes, par contre chaque bâtiment communal a toujours son responsable!

Roland Morier rappelle qu'il faut impérativement fermer les différents locaux utilisés. De plus, il demande de signaler la fin des activités ou le début des activités pendant les périodes de vacances scolaires.

La ventilation de la grande salle a été réglée. Les sociétés ont l'air satisfaites du nouveau réglage. Ces problèmes seront normalement réglés en 2002.

En attendant, en cas de problème, Etienne Mamin serait habilité à régler la température (Réglage GV et PV)

7.7 Jubilés de 25

Sauf erreur pas de multiple de 25 pour cette année.

7.8 FETES DE BLONAY

Juin - année paire -donc les Fêtes à Blonay (les 14 et 15 juin) Un comité ad hoc est au travail depuis bien longtemps, là aussi, la formule fonctionne bien donc peu de changements ! Le comité a engagé une guggenmusik hollandaise (cf page sur internet)

Questions remarques : Pas de questions ni de remarques

7.9 Parole au Municipal-délégué

Mme P. Siegler :

remercie l'AG de son accueil et fait part de sa satisfaction de pouvoir participer aux différentes soirées des sociétés de Blonay (Côté gratifiant du travail d'un municipal).

annonce que la municipalité est en train d'installer aux cinq accès du village des poteaux pouvant supporter des banderoles annonçant diverses manifestations. Ces panneaux sont à disposition des sociétés. Il faudra faire appel aux jardiniers de la commune.

rappelle que la commune a eu à disposition un bus pouvant transporter divers groupements. Elle précise que ce service sera élargi aux diverses sociétés locales. Il ne faut toutefois pas oublier de le réserver auprès du greffe municipal (essence à charge de la société)

annonce que concernant le bicentenaire du canton de Vaud, un marché artisanal serait organisé dans la cour du château en 2003. Appel est fait aux sociétés pour animer cette manifestation. La commune est à la recherche d'idées.

annonce que la vaisselle de Cojonnex sera unifiée avec celle de l'Ancien-Stand. La commune est d'accord d'investir les 20'000.- nécessaire à ce renouvellement. La gestion de cette vaisselle serait laissée à l'USL. (malgré le départ de Claudine)

Claude Moura s'inquiète de l'utilisation du bus (chauffeur ou pas).

Le bus ne sera pas prêté avec un chauffeur ! Il possède neuf places et ne nécessite pas de permis particulier.

8) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

L'USL a bien des frais postaux surtout pour l'envoi de documents à toutes les sociétés (y c non-USL), et si toutes celles qui ne font pas partie de l'USL pouvaient y contribuer par un don... même petit ! Grand merci ! Un BV sera joint à l'envoi du BV.

Nous avons bien de la chance de pouvoir compter sur Etienne Mamin et sur un matériel performant. Mais le président pense que la Commune devrait s'inquiéter de décharger Etienne en trouvant une personne supplémentaire apte à gérer tout ce matériel. Un adjoint sera bientôt nécessaire pour lui soulager ses soirées ! cette semaine et ce week-end ...TOUS les soirs ""?

Le président rappelle que Claudine Buri met un terme à son activité au mois de juin et qu'il faudra également trouver une remplaçante.

Il rappelle également que le caissier a demandé à être relevé de sa fonction.

D'autre part, il démontre les nouveautés du site et encourage chacun à se connecter (en particulier pour découvrir les archives.)

Bernard Degex informe l'AG qu'il est important de faire attention au matériel acheté par la commune. Il informe que certains démontent des projecteurs et que cela nécessite une remise en état par Etienne Mamin.

L'Ancien-Stand est équipé d'installation de climatisation. Dès lors les poignées des fenêtres ont été enlevées. Les sociétés doivent dès lors faire attention à rendre les salles comme elle les ont trouvées (fenêtres ouvertes (?) à refermer).

L'extension du collège de Bahyse se fera ces prochaines années car les locaux actuels ne suffisent plus à absorber le volume de population grandissant. Il invite la population et les sociétés à venir voir la qualité des projets qui ont été présentés à la municipalité au début du mois de mai.

Jean-Marc Guex demande à ce que les sociétés utilisatrices des salles de gymn respectent les horaires fixés.

Martine Schwytzguebel demande si une machine à café pouvait être installée à Cojonnex (comme c'est le cas à l'Ancien-Stand).

P.Golaz peut alors remercier tous les participants de leur collaboration ainsi qu'Alexandre qui a officié comme secrétaire du PV.

Clôture à 20 h 40 et début d'une petite collation avec des boissons offertes par la Commune que nous remercions !

v

Président P. Golaz Secrétaire PV A. Nicolet

ANNEXE : Liste des prix unifiés USL
Listing USL + archives
Bulletin de versement de la cotisation 2002/03